

ST-JUSTIN
VENDREDI.
17 DEC. 1943.
 VOL. XXIII,
 NO 7.
 Rédigé en
 collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

Abonnement:
 Canada - \$1.00
 E.-Unis - \$1.50
 Rédaction et
 administration:
 Saint-Justin,
 cté Mask.

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

PARLONS POLITIQUE!

Il y a longtemps et même très longtemps que nous avons mis les pieds dans la politique. Comme c'est le dada de tout le monde, il nous faut bien en dire un mot de temps à autre, car sans politique un journal n'est pas intéressant.

Monsieur Godbout, honorable premier ministre de la province de Québec vient de convoquer les chambres pour le 19 janvier 1944. Ce sera la cinquième session de la 21^{ème} législature et probablement la dernière, car le gouvernement libéral, ayant pris le pouvoir en 1939, devra de nouveau se présenter devant le peuple pour rendre compte de son administration.

Les comtés de Berthier et Maskinongé sont privés de représentants et ne s'en portent pas plus mal. Le charme de cette tranquillité vient d'être brisé par ceux qui veulent à tout prix représenter le comté.

A Berthier, combien de voyages entre Montréal, Québec et Berthier, afin d'être le choix de l'organisation. Car, à une convention, les gros pontifes choisissent et non les délégués. Mais à quoi tout cela a-t-il été utile? Monsieur Armand Sylvestre, jeune avocat de Berthier était depuis longtemps l'homme désigné par M. Godbout et voilà pourquoi à la convention il était le seul candidat. On avait trouvé moyen de semer le long de la route M. A. Lavallée qui, à ce qu'on dit, n'était pas présent à la convention. La force, même en démocratie, impose sa volonté. Cultivateurs, consolez-vous, car M. A. Sylvestre est un produit de la terre.

Durant la réunion, plusieurs hommes célèbres ont parlé, gesticulé et répété le refrain habituel. Si vous ne réussissez pas, c'est parce que vous n'avez pas assez d'instruction. Préparez-vous donc? Quand vous serez compétent on vous emploiera.

Ceux qui ont lu la conférence prononcée par M. Drouin la semaine dernière doivent se rendre compte que nous sommes incompétents pour le vrai. Car les chiffres cités par M. Drouin sont renversants. Les nouvelles commissions, créées depuis la guerre du Canada contre l'Allemagne et le Japon, ont été confiées à des Anglais. Dans certains bureaux il n'y a pas un seul Canadien-français. Et pourtant, il doit se trouver dans notre groupe au moins une dizaine de têtes capables de remplir à la satisfaction de tous les devoirs exigés par ces nouvelles fonctions. Il y a une quinzaine d'années, lorsque le député Blain, pas libéral, avait osé dire que les canadiens étaient destinés à rester des porteurs d'eau et des scieurs de bois, quel scandale il avait causé chez les libéraux? Je vois encore les cheveux d'Athanase David se dresser. Et pourtant le budget de l'instruction a augmenté tous les ans depuis, et aujourd'hui on est encore ignorant et incompétent, selon M. Perrier. Qui devons-nous croire? Blain, David, Perrier, ou ceux qui prétendent qu'on est pas si incompétent que cela mais que le capital nous manque, capital que nos gouvernements ont livré à des étrangers pour un plat de lentilles.

Pour quelques-uns l'instruction se résume à la connaissance de l'anglais et des chiffres. A quoi bon l'anglais, si les circonstances, l'entourage, le milieu rural même le réduisent au niveau de langue morte?

Comme par les années passées, le fédéral est venu mettre son nez dans le domaine provincial. Rouge à Québec exige-t-il rouge à Ottawa ou le contraire? Le représentant M. Ferron, avocat de Louiseville, y est allé de son petit discours, qui aurait été beaucoup à sa place dans la bouche du docteur Paul Gervais. Je me demande ce qu'un avocat peut bien connaître dans les accouchements et les soins à donner à un nouveau-né. Je ne crois pas que les fondateurs du Bloc demandent du secours à Monsieur Ferron, pas même pour remplir le rôle de sage-femme. Plusieurs auditeurs auraient préféré savoir pourquoi M. le député avait voté pour relever le gouvernement des engagements anti-conscriptionnistes pris avant les élections?

Monsieur Godbout a parlé de "nationalisation de la M. L. H. and P." Nous l'attendons avec plaisir et depuis longtemps. Le cultivateur vers lequel vont les amours du premier ministre a-t-il vu son sort amélioré dans la même proportion que celui de l'ouvrier? Pourquoi tant de ruraux, tant masculins que féminins, ont-ils quitté la campagne pour la ville? Combien vont se reconnaître dans la lettre suivante envoyée à Pierre Beaulac de l'Action Catholique. Le chef de notre gouvernement provincial a-t-il protesté auprès de M. King: Pourquoi la moulée a-t-elle augmenté et le prix du cochon descendu?

"Le printemps dernier, les gouvernements d'Ottawa et de Québec nous ont envoyé de nombreux agronomes pour nous dénigrer, pour nous prêcher la surproduction et pour nous montrer à élever des cochons. Il y allait de la vie de nos soldats, de peuples affamés et ça devait nous payer grassement, par dessus le marché.

J'ai été assez naïf d'avalier tout ça comme une gorgée de lait, en me basant sur les chiffres que l'on m'avait fournis naturellement: prix des bacons, prix des moulées, etc. Je n'ai même pas soupçonné qu'on pourrait manquer de moulées alimentaires.

Je me suis donc acheté sept petits goretts, sûr que je me ferais un profit net d'au moins \$25.00, on nous avait assuré que c'était un jeu d'enfants de faire \$6.44 de profit par goret.

Or, voici mon état de compte. Ne riez pas de moi: j'ai fait mon effort de guerre!

15 mai: achat de 7 goretts à \$5. pièce	\$35.00
15 mai: 7 poches de moulée de sevrage à \$2.45	17.15

(A suivre sur la page 2)

APPEL DU Dr A. LESAGE EN FAVEUR DU TIMBRE DE NOEL

Le doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal parle à Radio-Canada, dimanche, sous les auspices du comité provincial du Timbre de Noël.

M. le Dr Lesage débuta en rappelant que "la lutte contre les maladies sociales, telles que la tuberculose, est une nécessité que tout citoyen digne de ce nom doit admettre. Il s'honore en participant à son organisation et en l'appuyant de son influence ou de ses deniers. Pour être exemptés de tout profit matériel, les intérêts spirituels et humanitaires ne sont ni moins recommandables ni moins utiles que les intérêts économiques".

Telle est la pensée généreuse et désintéressée qui anime nos associations antituberculeuses: comité provincial, ligues. C'est la mise en pratique d'un "socialisme fécond et constructeur, animé d'une seule ambition: le soulagement de la douleur et le bien-être de son semblable". L'entité de ce mouvement repose sur un seul mot: la tuberculose, c'est-à-dire la lutte contre la mortalité et la morbidité dues à cette maladie irréductible, qui exerce de si grands ravages, surtout dans la province de Québec.

Après avoir parlé de l'aspect social du problème de la tuberculose, M. le Dr Lesage passe à un deuxième point: la mortalité.

En 1942, au Canada, les décès causés par la tuberculose se chiffrent à 6,000 environ, avec un taux de mortalité de 51.5 par 100,000. A quel âge succombe-t-on le plus souvent? Entre 20 et 30 ans. La jeunesse!

Dans la province de Québec, en 1942, les décès dus à la tuberculose s'élevèrent à 2,800 environ, avec un taux de mortalité variant de 80 à 83 par 100,000. Dans la province d'Ontario, il a atteint à peine 28 par 100,000.

A Montréal, en 1942, nous comptons 725 décès dus à la tuberculose, avec un taux de mortalité de 78.3 par 100,000. Or, durant les six mois de 1943, nous avons déjà enregistré 280 décès, ce qui accroît le taux de 78.3 à 82.4 par 100,000. Cela constitue une inquiétante augmentation, malgré nos efforts incessants pour l'enrayer.

Pourquoi cette énorme différence entre nous et les autres? Parce que le dépistage est mieux fait qu'autrefois; que la population augmente rapidement et que nous ne pouvons pas recueillir ceux qui sont destinés à mourir sans secours, ou ceux qui, du moins, pourraient guérir si nous pouvions leur procurer les soins requis.

Et maintenant la contagion: La contagion, dans la tuberculose, joue un rôle prépondérant: familles nombreuses; exigüité relative des logements; promiscuité constante du malade et du sujet soi-disant sain. Sait-on que cinq à six personnes, ou davantage, dorment fréquemment dans la même pièce, sans aération, quand ce n'est pas un magasin ou un garage désaffectés qui leur servent d'abris temporaires. Isolement impossible du tuberculeux dans la plupart des cas surtout à Montréal où nous ne possédons pas encore de sanatorium, tandis qu'il en existe dans des centres beaucoup moins importants: alimentation insuffisante, hygiène familiale déplorable; aucun soin habituel de la peau; il n'y a pas de bain dans un grand nombre de familles ouvrières; aucun exercice physique scientifiquement organisé dans nos écoles fréquentées par des enfants qui ont quitté leur domicile, quelquefois, sans manger; dentition défectueuse, malgré la belle campagne menée par nos amis les dentistes.

Tel est le problème compliqué à résoudre par les ligues antituberculeuses. Le public doit en connaître tous les aspects afin d'entendre les appels qu'on lui adresse. Réfléchis-

(suite à la page 2)

L'APRES-GUERRE...

(par Paul-N. Vanasse.)

Les cris de joie qui marqueront la prochaine armistice seront-ils de longue durée? — Ou, quelques semaines après, la lutte pour le pain quotidien sera-t-elle plus âpre que jamais? — C'est un peu à prévoir. Autre chose en effet que la prospérité artificielle du présent, et le baromètre normal des affaires en temps de paix.

Québec vient de créer prudemment un "Conseil d'orientation économique" aux fins d'assurer à tout le monde un retour à la vie normale, sans trop de secousses, de tâtonnements, d'inquiétudes. C'est déjà quelque chose.

D'autre part, Ottawa, par la voix forte de M. Howe, se déclare des plus optimiste: Après un effort, que dis-je un sur-effort de guerre comme jamais n'en a connu notre petit pays, les Canadiens vivraient dans la paix, le confort vulgarisé, et les salaires grassement maintenus. Tant mieux...

Mais pour cela, il faudra barrer vite la route aux réactions des masses ouvrières devenues fort exigeantes sur leur standard de vie, caser provisoirement et en vitesse nos militaires actuels, corriger les sautes d'humeur de notre monnaie courante, décongestionner toutes les villes du Canada qui regorgent partout de déracinés. Comme il va en falloir des travaux publics et de l'argent dans les coffres...

Ce panorama des gros problèmes doit nous faire envisager les nôtres, même s'ils sont de taille plus modeste.

La guerre à Louiseville ne nous aura pas gâtés, pas enrichis non plus. Les industries de guerre furent rares ici. Aussi, faut-il espérer que l'après-guerre nous apporte quelque compensation, à tout le moins une revanche relative. C'est le temps pour nos chambres de commerce (il ne faut pas oublier que notre ville en possède deux) d'entrer en campagne pour amorcer sérieusement d'autres industries à Louiseville, de préparer un plan de réclame intelligente et exacte d'invitations au capital étranger. La place ne manque pas pour de nouveaux industriels chez nous.

Déjà, la rumeur veut que l'Associated Textiles Co., triplerait le champ de ses activités dès la cessation des hostilités, ce qui nécessitera un agrandissement proportionnel de ses immeubles actuels et qui vaudra aux nôtres un chiffre plus considérable dans l'embauchement. Ce projet est désiré de la population. Sa réalisation dans un avenir prochain sera bienvenue.

Pour la classe des cultivateurs, nos agronomes ne paissent pas, eux non plus. Monsieur Martin Ferron est actuellement en mission active pour introduire dans le comté la culture de la betterave à sucre.

Les cultivateurs ambitieux — il y en a, heureusement, — apprendront avec intérêt que la raffinerie de St-Hilaire — bien qu'elle ait fait parler d'elle — n'en traitera pas moins d'une récolte de 10,000 acres de betterave. Le quota est fixé ici à 250 acres pour les débuts. Les paroisses pointées sur la liste pour cette nouvelle culture sont: Louiseville, St-Justin, Maskinongé, Ste-Ursule et St-Léon.

Techniquement parlant, cette culture convient beaucoup à nos terres franches, en autant qu'elles subissent l'égouttement nécessaire, tout en améliorant de façon notable la qualité du sol et sa fertilité. Nulle surproduction n'est à craindre: Les cinq raffineries actuelles dans tout le Canada ne produisent que 20% de la consommation canadienne. Les revenus pécuniers de cette culture sont stables et il n'y a pas besoin de capitaux pour l'entreprendre.

La raffinerie opérera sur une base coopérative; les producteurs seront assurés du plein montant du revenu de leurs produits, et ils seront payés à date fixe. Dans le passé, cette culture s'est révélée plus payante qu'aucune autre, puisque la betterave à sucre ne demande pas de soins exagérés, étant une plante rustique, donc résistante et réfractaire aux intempéries.

Tels sont les renseignements aimablement fournis par l'agronome Martin.

L'introduction de l'industrie de la betterave dans Maskinongé était un projet cher à Louis-Joseph Thidel, de regrettée mémoire, qui fut toute sa vie un cultivateur modèle, progressif et ambitieux. Comme tant d'autres — et c'est la fatale brièveté de la vie qui le veut ainsi, — il n'aura pas eu le temps de voir la réalisation d'un projet auquel il s'intéressait vivement.

C'est à l'honneur et au mérite de nos agronomes locaux de coopérer d'aussi près à la tâche des cultivateurs, pour la rendre et plus facile et plus rémunératrice.

A Louiseville, en notre ville, il faut aussi une équipe de dirigeants qui fassent la même chose pour nos ouvriers qui sont le plus grand nombre. De là évidemment, la nécessité urgente de mettre en branle tous nos moyens et disponibilités pour engendrer d'autres manufactures ici. Un progrès plus visible, plus manifeste en sera la récompense certaine. Il ne me paraît pas trop absurde ni trop présomptueux de le pressentir pour l'avenir...

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

PARLONS POLITIQUE!

(suite de la première page)

15 juin, 9 poches Shomaker à \$2.25	20.25
10 juillet, 1 poche gru rouge à \$1.50	1.50
10 juillet, 2 poches moulée de blé à \$2.20	4.40
20 juillet, 2 poches moulée de blé à \$2.50	5.00
12 août, 17 poches Shomaker à \$2.50	39.10
1er octobre, 5 poches moulée à finir à \$2.40	12.00
1 auge	.25

Dépenses totales \$134.65

J'ai donc dépensé pour nourrir mes goretts: \$99.64 et ma moulée m'a coûté une moyenne de \$2.32 le cent livres. L'an dernier, on nous a affirmé qu'elle coûtait \$1.80.

La moulée a donc coûté \$0.52 de plus le cent livres, et le lard s'est vendu près d'un sou de moins le cent livres. En plus la moulée nous a manqué souvent. Nos goretts vivaient de bon air et... d'eau froide.

Aussi, ont-ils pris du temps à se développer; six mois: et comme le régime de l'eau ne leur a pas été, ils n'ont guère profité. Jugez-en par la facture suivante:

M. X...: 7 lards: poids: 155 lbs, 137, 132, 130, 121, 109, 100; total 834 lbs à 15 sous la livre: \$132.60.

Bilan: Coût de production	\$134.65
Intérêt payé à la Caisse	3.15

Dépenses totales	137.80
Prix de vente	132.60

Déficit net \$ 5.20

Mais, mon effort de guerre est fait. J'ai travaillé six mois, pour perdre \$5.20!...

Devant mes chiffres, à l'arrivée de deux portées de goretts, notre voisin en a vendu les quatre cinquièmes, immédiatement, à Madame LaRemise... à l'engrais.

Il est bien vrai qu'hier le "Canadian Meat Board" a annoncé une augmentation de 75 cents par 100 livres sur tout le bacon qui sera exporté au Royaume-Uni, payable à partir du 15 novembre. Cette nouvelle entente vaudra pour 1944 et 1945.

Mais, est-ce que cette augmentation va se faire sentir dans le portefeuille de Baptiste?... Même avec ces prix, je n'aurais fait que \$1.43 pour payer mon travail de 6 mois.

Je ne veux plus jouer au petit jeu de "déficit".

Et qui l'en blâmera?

Si l'an prochain, on manque de bacon, chacun en saura la cause.

Le candidat des libéraux est sorti du sac, mais celui de l'Union Nationale est à venir et on dit qu'ils sont nombreux à se chamailler dans le fond. Quand verrons-nous cet oiseau rare, ainsi que le représentant du Bloc?

GUILLAUME MASSE

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

APPEL DU Dr...

(suite de la première page)

sons en songeant à l'avenir du peuple canadien et donnons généreusement. Sachons, aussi, que la vente du timbre de Noël a lieu dans 29 endroits différents de la province de Québec et que les sommes recueillies dans ces bureaux sont affectées au profit des oeuvres locales et non réunies dans une caisse commune. Ceci est très important, nous donnons aux nôtres, c'est-à-dire dans notre entourage immédiat.

LE DEPISTAGE, une cause, un fait.

Nous possédons depuis longtemps, d'excellentes organisations de dépistage, telles que les Instituts Bruchési et Royal Edward, mais là se limite leur pouvoir. L'hospitalisation du tuberculeux n'est possible que pour un nombre restreint de cas et cela, après des délais interminables. Nous avons confiance que, cette fois, le ministre de la Santé et du Bien-Etre social, si dévoué à l'intérêt public et à la prévention des maladies, va bientôt réaliser le voeu de tous les esprits dirigeants en cette matière.

Depuis plus de trente ans, les médecins luttent sans répit contre la tuberculose, mais nous n'avons guère avancé malgré tout. Les ligueurs se sont ingénies à faire l'éducation du public par des tracts, des conférences, des pancartes et des projections à l'écran. Les bureaux de santé de Montréal font un travail admirable pour les renseigner et coopérer avec elles, mais nous nous butons, trop souvent à des préjugés dénués qui retardent le progrès. Ainsi, on ne veut pas admettre, dans certains groupes, que le lait non pasteurisé puisse véhiculer le microbe de la tuberculose bovine chez l'homme et être la cause de contamination évidente dans une foule de cas, surtout à la campagne: tuberculose articulaire, péri-tonéale, méningée, ganglionnaire.

En voici un exemple récent. Il y a quelque temps, une femme de 39 ans, mariée depuis 14 ans, accompagnée de son mari, demeurant dans une campagne éloignée de notre province, se présente à un cabinet de médecin, souffrant d'un rhumatisme évoluant depuis son mariage, d'une arthritose à une autre. Elle est pâle. Elle boite à cause d'un raccourcissement de la jambe, dû à une ankylose de la hanche et du genou gauches. On constate aussi, une ankylose du poignet droit et de la main droite. Actuellement elle fait de l'ostéo-périostite de la côte, avec un empyème ou abcès du poumon gauche.

Depuis 10 ans, un frère est décédé de méningite et une sœur de néritonite tuberculeuse. L'interrogatoire révèle que cette tuberculose familiale est due à du lait provenant d'un troupeau tuberculeux qu'on a dû abattre par ordre du gouvernement. Quelle pitié, en notre siècle de progrès, que l'odyssée de cette femme, jeune, heureuse dans son coeur, mais malheureuse dans son corps! C'est pourtant une chose évitable; c'est certain.

Que d'autres faits semblables nous pourrions citer! Est-ce assez déconcertant? Cependant on continue de s'insurger, ici et là, contre la pasteurisation du lait dont les résultats sont si probants en Ontario, aux Etats-Unis, en Angleterre, partout où on l'impose. Le lait cru est une source fréquente de contamination, mais nous pouvons y remédier, si nous le voulons.

Tel est le programme du comité provincial de défense contre la tuberculose: la contagion, le dépistage, l'isolement, l'alimentation, le logement insalubre, l'éducation du public, le sanatorium; enfin, non le moindre, le préjugé!... C'est pour lutter efficacement contre tout cela qu'il demande au public de coopérer avec les ligueurs en achetant des TIMBRES DE NOEL.

LE TIMBRE DE NOEL EST UN SYMBOLE

Quelle en serait donc la signification pour les ligueurs antituberculeux? Celle-ci peut-être?...

Il évoque le secours apporté à une mère de famille tuberculeuse, confinée dans son lit au milieu de ses enfants qu'elle va sûrement contaminer avant de les quitter pour toujours. Fâcheux héritage...

Il signifie la silhouette d'une petite fille en haillons, à la figure émaciée, à la mine douloureuse et résignée, qui sollicite une aumône pour sa mère ou son père, malades ou impotents, soit sous le portique d'une église, soit à domicile ou dans la rue, enfrenant ainsi la loi civile, moins impétueuse que la loi morale.

Il signifie le placement d'orphe-

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er DECEMBRE 1923

SAINT-JUSTIN

INSPECTION DES ECOLES

Nos écoles ont reçu la visite de M. l'inspecteur J. Poitras, nommé à ce poste important au mois d'août 1923. M. l'inspecteur a donné au couvent des Révérendes Filles de Jésus, de cette paroisse, une très intéressante conférence sur l'enseignement de la lecture aux différents cours de l'école primaire. Outre les institutrices de la paroisse, M. le curé Lelaidier, M. le notaire Langlois, secrétaire de la municipalité scolaire, et M. le professeur O. Duchesnay assistèrent à cette conférence.

On nous dit que M. J.-E. Vermette a l'intention de nous quitter et d'aller acheter un hôtel à Ste-Julienne, comté de Montcalm.

Mme Louis Paquette, frappée d'une forte attaque de paralysie la semaine dernière, prend un peu de mieux.

Nous avons eu cette année la bordée de neige traditionnelle de la Ste-Catherine.

Mlle Alveny Toupin, fille de M. Donat Toupin, est gravement malade.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Raymond Toupin, fils de Joseph Toupin, prend un peu de mieux. Il avait fait une chute et s'était fait traîner par un cheval à l'épouvante sur une distance de plusieurs arpents.

Mlle Robéc Dauphinais, élève du Couvent des Rév. Soeurs Grises de Shawinigan, est venue passer les vacances de la Toussaint chez son père M. Hormisdas Dauphinais.

M. Hormisdas Comtois est allé assister aux funérailles de Mgr Ubaldo Marchand aux Trois-Rivières.

Mlle Jeannette Dumontier de St-Gabriel de Brandon, était en promenade au commencement du mois dernier chez M. Adélar Morin.

lins dans un hospice où on les accueille avec bienveillance; on les éduque avec soin, en attendant des jours meilleurs; car il en a, quoi qu'on dise, même pour les déshérités ou les miséreux.

Il signifie la protection accordée à d'autres familles de tuberculeux, dont la mère et les enfants gagnent péniblement leur subsistance en l'absence du chef, rivé sur un grabat.

Il rappelle la légende de l'enfant orphelin depuis hier, adopté par une dame du monde, riche et charitable, qui visitait le domicile chaque semaine, apportant vivres et réconfort. Elle accomplit cet acte — osé — en souvenir de son mari, tuberculeux, décédé prématurément, il y a quelques années, en plein bonheur. Cet enfant la sauvera d'elle-même, sans doute, en ravivant les heures inoubliables d'autrefois, car elle avait confiance dans la récompense du juste...

Ce fils adoptif devint, plus tard, un chef d'industrie et un philanthrope notoire. Nous l'avons vu à l'oeuvre.

Le TIMBRE DE NOEL évoque, aussi, les sonorités graves et monotones des cantilènes religieuses aux heures des complies, ou les brillants accords annonçant la naissance du Christ-Roi.

Il remémore les innombrables symphonies de la douleur, dont les plaintes, tissées de regrets et de désespoir, inondent les sombres nefes aux jours de deuil, malgré le pardon et la suprême béatitude annoncés par l'Evangéliste.

Enfin, chers auditeurs, il signi-

MASKINONGE

LE DR SAUCIER

Un journal de Saskatoon nous apprend que le Dr J.-T.-O. Saucier établi en cet endroit, vient d'être admis membre régulier des auteurs canadiens, section française, sur présentation de M. Victor Morin président.

Le Dr Saucier a publié des travaux littéraires et des poésies. Né à Maskinongé, ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières, le Dr J.-T.-O. Saucier compte ici des amis qui se réjouiront de l'honneur dont il vient d'être l'objet.

STE-URSULE

M. l'abbé Sébastien Loranger, frère de Mlle Eug. Loranger du presbytère, nous a quitté pour aller passer l'hiver au Sanatorium du Lac Edouard. Nous lui souhaitons "bonne santé".

Le 12 novembre M. le curé Laquerre s'est rendu à Ste-Anne de la Pêrade, y chanter le service de Dame Belzémire Laquerre, épouse de M. Jos. Dusablond de Montréal. La défunte était la cousine de M. le Curé. Lui survivent, son époux M. Dusablond et Mlle Isabelle, sa fille unique.

ST-BARTHELEMI

NAISSANCES

Le 2 novembre, Marie Denise Lucie, fille de M. Arthur Trudel, cultivateur. Parrain et marraine M. et Mme Noé Trudel.

Le 2, Joseph Armand Lucien, fils de M. Alphonse Lincourt, marchand. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Bérard.

Le 5, Joseph Raymond Marie, fils de M. Arthur Ringuette, boucher. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Ringuette.

Le 8, Lucie Henriette, fille de M. Chs-Ed. Houde, barbier. Parrain et marraine M. et Mme Henri Houde, arpenteur de Nicolet.

fié, pour nous tous, une nouvelle et dernière occasion, peut-être, d'accomplir un acte de charité, de reconnaissance et de civisme.

La LIGUE ANTITUBERCULEUSE nous attend à la croisée des routes qui conduisent jusqu'à ELLE. Rendons-nous en foule à son appel.

MONTMAGNY

(Spéciale) — Madame Onésime Renaud, née Marthe Charbonneau, est décédée dimanche dernier, le 13 décembre, à l'Hospice St-Thomas, à Montmagny, à l'âge de 73 ans. Elle a succombé à une maladie de quelques semaines. Son époux l'avait précédé dans la tombe il y a six ans. Elle était la mère de MM. Charlemagne Renaud, Barthélemy Renaud, de l'Office provincial du Tourisme, et Alfred Renaud, journaliste au "Soleil", de Québec.

Elle laisse également dans le deuil ses belles-filles, Mesdames Barthélemy Renaud, née Lédée Martin, et Alfred Renaud, née Germaine Laurendeau, ainsi que ses petits-enfants, Colette, Andrée, Madeleine, Guy et Paul Renaud.

Son service a été chanté en l'église de Montmagny mardi, 14 décembre, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Charles, à Québec.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

IMMACULEE-CONCEPTION:—

La fête de l'Immaculée-Conception fut célébrée avec solennité, et à cette occasion l'autel de la Sainte-Vierge était magnifiquement décoré. La grand-messe fut chantée par M. le chan. Donat Baril.

Le soir eut lieu une impressionnante cérémonie. Les Enfants de Marie portant le voile blanc et insigne firent la procession à l'intérieur de l'église. Portaient la bannière: Mlles Charlotte et Jeannine Larivée. Tenaient les rubans: Mlles Jeanne Paul, Jeanne Leblanc, Lucienne Grenier et Albina Dubé, Le R. Père Marcellin c.s.s.r. prononçait le sermon de circonstance. M. le curé présidait à la réception de 71 congréganistes. Faisaient la collecte: Mlles F.-A. Blanchette, Lucienne Rinfret, Noella Lafrenière et Irène Lebrun accompagnées de Mlles Marcelle Boisvert, Normande Lescouarnec, Loïse Lescouarnec et Madeleine Rivard, croisées. Le tout se terminait par le Salut du St-Sacrement auquel officiait M. le vicaire Louis Marchildon.

MARIAGES:—

Le Rév. Père Alexandre Dugré s.j. bénissait récemment le mariage de M. Philippe Dugré de la Pointe du Lac à Mlle Marguerite Bélaire. MM. Antonio Bélaire et Ovide Dugré, les père respectifs accompagnaient les nouveaux époux.

* * *

Le 11 décembre, fut béni par M. le vicaire Alfred Morin le mariage de M. Roland Noël à Mlle M.-Ange Millette. M. Blondin Millette était le témoin de sa fille et M. Joseph Noël celui de son frère.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

DECEDE ACCIDENTELLEMENT:—

Le 5 décembre est décédé accidentellement à St-Edouard, Patrick Lysight, âgé de 15 ans.

Les funérailles avaient lieu à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Marchildon. Le service fut chanté par M. le curé D. Baril, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés L. Marchildon et A. Morin.

Les porteurs étaient: MM. Gilles Bergeron, Paul Masse, Paul Giguère et Julien Tournant. Les quêteurs étaient: MM. Mandoza Genest et Jacques Lupien.

Survivent au jeune défunt, outre son père et sa mère, M. et Mme Georges Lysight (Alma Trotechaud), ses soeurs: Colombe, Cécile et Thérèse; ses frères: Wellie et Benoit Lysight.

A la famille si cruellement éprouvée, nos sincères sympathies.

NAISSANCES:—

Joseph Paul Yvon, fils de M. et Mme Florent Lafrenière (Cécile Desjardins). Parrain et marraine: M. et Mme Wilbrod Lafrenière.

* * *

Marie Jeanne Mance Louise, fille de M. et Mme Camille Allard (Suzanne Noury). Parrain Adolphe Allard des Trois-Rivières, marraine: Jeanne-Mance Lampron.

* * *

Joseph Armand Laurent, fils de M. et Mme Alcide Armstrong (Au-

rea Boivin). Parrain Armand Bergeron; marraine: Rachel Boivin.

A L'HOPITAL:—

M. Joseph Morin hospitalisé pour une quinzaine à Montréal.

NOTES SOCIALES:—

Les RR. Frères Godefroy-Marie de Port-au-Prince, Adelbert de Léogane, et Cyrille-Auguste i.c., de Joemel, tous missionnaires en Haïti rendaient visite à M. et Mme Joseph Cloutier.

M. et Mme H. Dumas de Sorel en promenade chez M. Chs-Ed. Gauthier.

Mlle Gabrielle Caron en fin de semaine aux Trois-Rivières.

MM. J. O'Neil et J. Bouchard des Trois-Rivières à Louiseville récemment.

Mlles M.-Rose et Fernande Chartier de passage à Montréal.

M. Marc Aubé en voyage à Montréal ces jours derniers.

Mlle Adrienne Savoie en voyage à Trois-Rivières.

Mlles Annette et Aline Caron à Montréal récemment.

Mlle Carmelle Quessy de Pointe du Lac en promenade chez M. Gérard Paul.

M. Armand Isabelle, M. et Mme Adélar Gagnon et leurs enfants Georgette, Lionel et Henri-Paul de Shawinigan ont visité M. et Mme Louis Isabelle dernièrement.

Mlle Gilberte Lafrenière de Maskinongé de passage à Louiseville à l'occasion de la soirée sociale des Filles d'Isabelle.

M. et Mme Louis Isabelle en fin de semaine à Montréal chez M. et Mme Fernand Bayeur.

St-Barthélemi

DECES DE M.

PAUL LAFONTAINE:—

Le 14 décembre, avaient lieu les funérailles de M. Paul Lafontaine, enfant de M. et Mme Lucien Lafontaine, décédé à l'âge de 11 ans.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Ls-Ph. Lamarche et le service chanté par le Rév. Père Cléophas Dumontier, c.s.v., assisté du Rév. Père Adrien Dumontier, c.s.v. et de M. l'abbé Y. Vandal, vicaire. Messes aux autels latéraux par le Rév. Père P.-Maurice Farley, ass.-provincial des Clercs de St-Viateur et par M. l'abbé Marcel Sylvestre.

Porteurs: MM. Jacques Lincourt, Maurice Désy, Jacques Désy, Germain Brûlé, Gérard Sylvestre et Luc Dumontier. Collecte: MM. Maurice Dumontier et Gilles Sylvestre.

Outre son père et sa mère et sa grand-mère, Mme Amable Lafontaine, le défunt laisse dans le deuil: un frère, Robert; quatre soeurs, Thérèse, Agathe, Denise et Lucile.

A la famille éprouvée, le journal offre ses plus sincères condoléances.

PROCHAIN MARIAGE:—

Pour le commencement de janvier, on annonce le mariage de Mlle Claire Bérard, fille de Mme Vve Ernest Bérard, à M. Emilien Coutu, de Maskinongé.

NAISSANCE:—

Le 11 décembre, Joseph Jean Charles Michel, enfant de Raymond Lebeau et de Thérèse Laurent. Par-

rain et marraine: M. et Mme Charles-Edouard Lebeau, grands-parents de l'enfant.

DE CI, DE CA...

Mme Jules Dufresne, opérée le 9 décembre à l'hôpital Général de Verdun, est en bonne voie de convalescence.

* * *

Un compte-rendu détaillé de la réunion du Cercle de Fermières, tenue le 15 décembre, sera donné la semaine prochaine.

Ste-Ursule

FONDATION D'UN CERCLE DE FERMIERES:—

L'intérêt porté aux Activités des Cercles de Fermières, dans la Province, a valu à la paroisse de Ste-Ursule, l'avantage de la fondation d'un de ces cercles. En effet, le 18 novembre dernier, à la suite d'une requête soumise à cet effet au Ministère de l'Agriculture de Québec, section de l'Economie Domestique, Mlle A. Champoux, conférencière du Département, fut envoyée comme instructrice officielle, chargée de compléter l'organisation de notre Cercle.

Mlle Champoux sut mettre tant de zèle dans son exposé et tant de chaleur convaincante dans ses arguments, que dès la première réunion, quarante membres ont signé leur adhésion et payé leur contribution.

Les débuts sont prometteurs, et, avec l'encouragement donné par notre dévoué curé, Rév. J. Rinfret, qui a bien voulu accepter d'être l'Aumônier, nul doute que ce Cercle est assuré d'un plein succès.

A cette première assemblée de fondation, les membres élurent leur conseil. Voici les noms des officiers: Présidente, Mme Bernardin Teasdale; V.-Présidente, Mme Théophile Paquin; Sec.-Trésorière, Mme Ubald Lemyre; Bibliothécaire, Mme Arthur D. Lessard; 1ère conseillère, Mme Omer Bergeron; 2e conseillère, Mme Hervé Picotte; 3e conseillère, Mme Joseph Lefrançois.

Fut également tracé le programme à suivre pour l'assemblée des fermières le 9 décembre 1943, savoir: a) Démonstration: pose des pièces de raccommodage et reprise du tricot, par Mmes Omer Bergeron et Ubald Lemyre; b) suggestion pour faire durer les vêtements, par Mmes Raymond Déziel, Bernardin Teasdale et Edouard Baril; c) Menu économique et substantiel pour un dîner maigre, par Mme Alfred Gagnon; d) Ressources de la citrouille, par Mme Arthur D. Lessard; e) Patrons robes de dames, grandeur 40, par Mlle Rosie St-Louis; f) échange de vues sur la conservation des légumes en cave, par toutes les membres; g) Lecture.

Comme on le voit à la lecture de ce programme, on ne s'ennuiera pas au Cercle, et que de choses pratiques seront traitées au cours des assemblées, dont pourront profiter tous les membres. Aussi, il ne fait nul doute que bientôt ce ne sera pas 40 membres qui feront partie de ce cercle mais 100 membres et au delà.

La première réunion régulière, eut en effet lieu, tel qu'arrêté, le 9 décembre 1943. Après la prière, on constate à l'appel que 23 membres sont présents. Il ne fait aucun doute que les quelques absentes a-

vaient des raisons majeures de n'être pas présentes, qu'elles se reprendront à la première occasion. Elles sont excusées et la plus cordiale invitation leur est faite pour la prochaine assemblée. Mme la présidente remercia chaleureusement M. le curé de sa présence et félicita les dames d'avoir bien voulu répondre à l'invitation qu'on leur avait faite, et même invita et encouragea les dames et demoiselles qui ne font pas encore partie du cercle de se joindre aux membres pour assister aux réunions, afin de mieux connaître le mouvement pour, plus tôt, en faire partie. Alors que tous les membres présents transmettent à leurs voisines la présente invitation. Elles demandent également à chacun de faire sa part, d'être charitable envers ses compagnes et d'aider, dans la mesure du possible, à la pleine réalisation du programme. Madame la présidente fait également remarquer, et avec combien d'a-propos, que chacune des dames et demoiselles de cette paroisse a sa place au Cercle. Les plus âgées pour guider et aider de leurs bons conseils et leur expérience, et les plus jeunes, pour faire profiter leurs aînées des leçons prises dans les cours d'enseignement ménager, donnés dans nos écoles. Le programme de la séance fut ensuite exécuté et comme mot de la fin M. l'Aumônier encouragea les membres à assister aux assemblées, à bien faire le travail assigné à chacune, les bonnes dispositions montrées aujourd'hui par Mme la présidente, étant de nature à encourager et à stimuler les énergies en vue de la pleine réussite des activités du Cercle.

Conclusions générales: Que toutes soient des fermières de coeur, qu'elles soient charitables, qu'elles s'entraident les unes les autres et qu'elles n'aient pas peur du... sacrifice. C'est là la clef du succès.

INITIATION DE JEANNE D'ARC ET DE LACORDAIRES:—

Dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe paroissiale, avait lieu dans notre église, l'initiation d'une quinzaine de Jeanne d'Arc et de Lacordaires. MM. A. Lacombe, directeur du Centre Canadien pour le diocèse des Trois-Rivières et A. Comtois, président du Cercle de Louiseville étaient présents de même que M. l'abbé Magnan, aumônier diocésain.

Maskinongé

INVITATION:—

Une invitation est faite aux parents et amis de visiter les crèches de Noël en miniature exposées dans l'école No 6A, classe des garçons.

Le concours de "crèches" fut organisé par la J.E.C. pour deux raisons:

1o — Développer dans nos garçons leurs aptitudes pour les travaux manuels.

2o — Chasser cette vulgaire nomination du fameux Père Noël dans les souvenirs ou autres cadeaux des fêtes que reçoivent les jeunes et les grands.

Donc parents et amis, allons encourager nos jeunes dimanche prochain le 19 décembre.

PROCHAIN MARIAGE:—

On annonce pour le 3 janvier, le mariage de Mlle Irène Lemyre fille de M. et Mme Arthur Lemyre à M. Réal Gagnon, fils de M. et Mme Azarias Gagnon, tous deux de cette paroisse.

VA ET VIENT:—

Mlle Pauline Mongeau, propagandiste du Centre Catholique aux Trois-Rivières était dans notre localité lundi.

M. et Mme Emile Morin de St-Didace, chez M. Arthur Lemyre, mercredi jour de l'Immaculée Conception.

M. et Mme Donatien St-Cyr de St-Paul l'Ermite en visite chez M. Pierre Lafèche en fin de semaine.

M. et Mme Hormisdas Baril sont de retour d'un voyage de deux mois en Abitibi, chez M. Alphonse Morin.

M. et Mme Alphonse Baril, M. et Mme Romulus Baril de Ste-Ursule, Mlle Marg. Baril de Sorel, en visite chez M. et Mme Emmanuel Déziel dernièrement.

St-Léon

VA ET VIENT:—

M. l'abbé Bernardin L. Auger des Trois-Rivières, en visite chez ses parents M. et Mme Arthur L. Auger.

M. le curé E. Lamy et M. l'abbé J. Auger à St-Paulin à l'occasion des funérailles de M. le chanoine E. Lafèche.

M. l'abbé Omer Ferron de la paroisse (suite en page 8)

Vous vous fiez
à sa qualité



BUVEZ **Coca-Cola** GLACE
TRADE-MARK

La Page d'Agriculture

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de buanderie en entrepôt, au Canada, se totalisaient, le 1er décembre 1943, à 59,687,929 livres, comparativement à 32,347,854 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 27,340,075 livres sur 1942.

En novembre 1943, la production Canadienne s'est établie à 15,793,813 livres, soit une diminution de 1,160,797 livres sur 1942.

Lundi matin, le 13 décembre 1943, le prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 35 1/4¢ la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943 doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES: Poules

Les arrivages sont modérés. La demande est régulière et les prix sont stables.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Les arrivages sont presque nuls.

La demande est bonne et les prix sont fermes.

Dindes

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

(Poules et Poulets)

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

OEUFs: (Montréal et Québec)

Les arrivages sont quelque peu plus abondants, toutefois insuffisants aux besoins, et les prix sont fermes.

VEAUX ABATTUS:

(Montréal et Québec)

Marché ferme aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS:

(Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 13 décembre, 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 et B3 pesant 135 à 185 livres: 17.15c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13.15c. Truies vivantes: 10c. Abattues 13c. Verrats castrés vivants 7c-7.50c. Abattus 8.75c - 9.50c.

RABAIS:

B2 (130 - 134 lbs) 0.50c.
C1 et C2 (130 - 175 lbs) \$1.00.
C3 (175 - 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 - 175 lbs) \$1.50
D3 (176 - 185 lbs) \$2.50
Lourds (186 - 205 lbs) \$3.00
Porcs pesants moins de 130 lbs abattus: \$2.50.
Extra lourds (206 et plus) \$2 le 100 lbs.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 15.50—16.00
Bon 15.00—15.50
Moyen 12.00—13.00

Commun 10.00—11.00
D'herbe 7.00—9.00

BOUVILLONS:—

Choix 12.25—12.50
Bon 11.50—12.00
Moyen 10.50—11.00
Commun 7.50—9.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Agnelles et agneaux châtrés 12.25—12.50
Béliers et communs 10.25—10.50

MOUTONS:—

Bon 7.50—8.00
Commun 4.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 10.00—10.50
Bonne 9.00—9.50
Moyenne 7.50—8.00
Commune 6.00—7.00

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 8.75—9.00
Bonne 8.00—8.50
Moyenne 7.00—7.50
Commune 5.50—6.00
Très Com. 4.50—5.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 8.50—9.00
Bon 8.00—8.50
Moyen 7.25—7.75
Commun 6.50—7.00

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 27 novembre

POULETS VIVANTS "A ROTIR"
ROUGES BLANCS et GRIS
A—6 lbs et plus 28¢

CARONA

Ecrivez nous pour connaître la vraie manière de faire pondre des poulettes à l'automne

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul — Montréal

B—6 lbs et plus 27
C—6 lbs et plus 25

A—Moins de 6 lbs 26 1/4
B—Moins de 6 lbs 25 1/4
C—Moins de 6 lbs 23 1/4

POULETS VIVANTS "A GRILLER"

GRIS, ROUGES et BLANCS
A—2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs 29 1/4¢
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 27 1/4
C—Moins de 2 lbs 25 1/4

POULES VIVANTES

Toutes Races, sauf "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 24 1/4¢
B—5 lbs et plus 23 1/4
C—5 lbs et plus 21 1/4
A—Moins de 5 lbs 21 1/4
C—Moins de 5 lbs 19 1/4

POULES VIVANTES

RACE "LEGHORN"

A — 20¢
B — 19
C — 17

COQS VIVANTS:

5 lbs et plus 17¢
Moins de 5 lbs 15

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 20¢

POULETS ABATTUS:—

Engraisés au lait
Spécial — 6 lbs et plus 35 1/4¢
A—6 lbs et plus 34 1/4
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33 1/4
B—6 lbs et plus 31 1/4

POULETS ABATTUS:—

Sélectionnés
Spécial — 6 lbs et plus 33 1/4¢
A—6 lbs et plus 32 1/4
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31 1/4
B—6 lbs et plus 30 1/4
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/4

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28 1/4

C—6 lbs et plus 27 1/4
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26 1/4
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/4
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24 1/4

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 28 1/4¢
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27 1/4
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26 1/4
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/4
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24 1/4
C—5 lbs et plus 23 1/4
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/4

JEUNES DINDES ABATTUES

A— 37 1/4¢
B— 35 1/4
C— 32 1/4

OIES ABATTUES:—

"Avec la tête et les pattes"

A — 25 1/4¢
B — 23 1/4
C — 18 1/4

N.B. — Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs:—

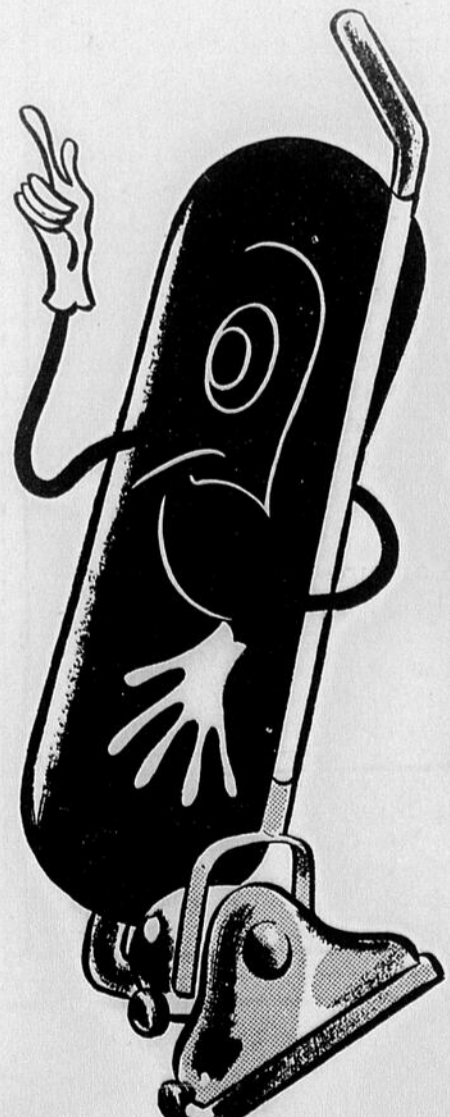
A—(Gros) 49¢
A—(Moyens) 48
B— 44
A—(Poulettes) 44
C— 40

Lisez et faites lire votre journal

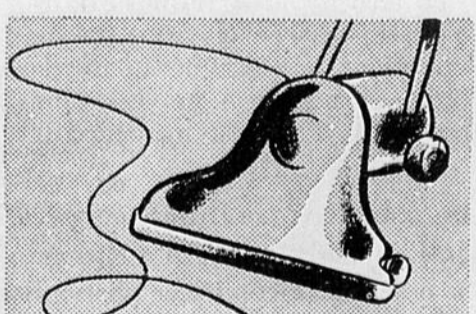
* Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux

JE SUIS VOTRE ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE

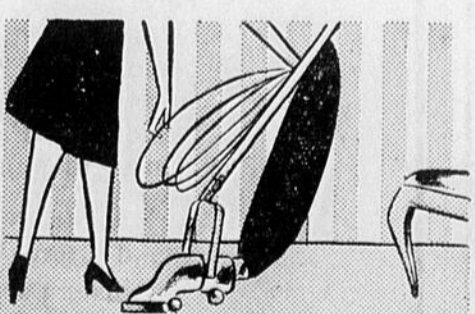
* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'œuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Rappelez-le vous—un sac propre permet une meilleure absorption. Videz-le fréquemment. Ramassez les braquettes, les épingles à cheveux, les épingles ordinaires et d'autres objets durs et pointus à la main, non avec la machine.




Si vous avez un aspirateur à brosse, assurez-vous que celle-ci est bien placée. Voyez à ce que la brosse soit libre de cheveux ou de fils. Vérifiez la position de la courroie du ventilateur si la brosse ne fonctionne pas bien. Utilisez tous les accessoires pour obtenir le meilleur service possible de votre aspirateur.



Ne faites jamais passer votre aspirateur sur le conducteur souple. Enroulez de façon lâche le conducteur souple à sa place après usage. On risque de rompre des fils à l'intérieur du conducteur en l'enroulant de façon trop serrée.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité  Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION



Suggestions au public à l'occasion des Fêtes

En décembre 1942, le gouvernement fédéral a restreint par décret le volume des vins et des spiritueux que la Commission des Liqueurs peut vendre aux consommateurs. Les mesures de guerre atteignent nécessairement tout le monde. La Commission y est assujettie au même titre que les particuliers et les entreprises privées. Elle prie donc le public de ne pas lui imputer la responsabilité d'une mesure à laquelle elle doit se soumettre et que le gouvernement d'Ottawa a jugée nécessaire dans les temps exceptionnels que nous traversons. Elle espère que le consommateur, tenant compte des circonstances, ne lui refusera pas sa collaboration à l'époque des Fêtes et lui aidera à répartir le plus équitablement possible les stocks restreints qu'elle peut mettre à la disposition du public.

1. CETTE ANNÉE, N'OFFREZ PAS EN ÉTRENNES DES BOISSONS ALCOOLIQUES.

Avant la guerre, il était de coutume qu'une entreprise industrielle ou commerciale offrit à ses clients, à ses employés, à ses amis, des bouteilles de spiritueux en cadeaux de Noël et du Jour de l'An; ou encore, qu'elle organisât à leur bénéfice des réunions où il se consommait de l'alcool. Cette vieille coutume procurait de la joie à beaucoup de monde et permettait aux employés et aux clients de la maison de fraterniser après une bonne année de travail. Dans les circonstances, cependant, il faut renoncer à cette tradition. Continuer cette pratique, ce serait assurer à certains consommateurs une part plus généreuse qu'à certains autres. Il est plus juste que les stocks disponibles soient répartis entre les divers débits de la Commission et vendus au grand public. Nous avons la certitude que l'industrie et le commerce acceptent de bonne grâce cette nouvelle demande dans l'intérêt général.

2. NE DEMANDEZ PAS DE RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE.

Tous les jours, des centaines de personnes téléphonent à la Commission pour s'enquérir des heures de vente du vin, du scotch, du gin, ou du rye dans les débits. Il est impossible de renseigner le consommateur sur ce point. Les conditions qui régissent la vente des vins et des alcools varient selon les quartiers et sont déterminées par les stocks disponibles dans chaque débit. Au reste, les renseignements de cette nature ne pourraient que servir, au détriment du public, certaines personnes qui font profession d'acheter pour d'autres, moyennant rémunération.

Nous avons besoin de votre entière coopération dans l'application de ces nouvelles mesures d'intérêt général. Il n'y a pas d'autre moyen d'assurer à chacun, pendant les Fêtes, sa juste part des boissons alcooliques disponibles.

AIDEZ LA COMMISSION A PROTÉGER LE PUBLIC

3. SOYEZ PRÊT À PRODUIRE VOTRE CARTE D'INSCRIPTION NATIONALE.

Les commis de nos magasins sont désormais autorisés à vous demander votre carte d'inscription nationale en même temps que votre permis de rationnement. Vous vous soumettez sans doute volontiers à cette formalité qui a été décidée dans l'intention de prévenir les ventes de spiritueux aux accapareurs et à ceux qui utilisent illégalement et commercialement les permis d'autres personnes. Si le nom figurant sur la carte d'inscription nationale ne correspond pas à celui du permis de rationnement, le commis du magasin confisquera le permis.

4. LE PERMIS N'EST PAS TRANSFÉRABLE.

Ceci a pour but de protéger le public contre ceux qui pratiquent le métier d'acheter pour d'autres moyennant rémunération. Votre permis n'est pas transférable et vous seul pouvez l'utiliser. Si le commis constate qu'un permis est présenté par une personne dont le nom ne correspond pas à celui du détenteur, il confisquera ce permis. Vous êtes prié de tenir compte de cet avis.

5. QUOTA ÉPUISE.

Une demande accrue à un moment où existe le rationnement peut entraîner, certains jours, que le stock disponible à un magasin s'épuise avant l'heure de fermeture habituelle de ce débit. En pareil cas, afin d'éviter aux consommateurs toute perte de temps, nous afficherons une pancarte qui dira au public que le magasin est fermé et qu'il ne rouvrira ses portes que le lendemain.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC11F

Quilles à Louiseville

La fête de l'Immaculée Conception a permis aux gens de nuit de venir rencontrer sur les allées les amis de jour. Les premières boules furent lancées par M. Ls-Georges Deveault pour les gars de jour et par M. Louis Isabelle pour les gars de nuit... D'après Ti-Louis ils ont fait ça beau.

Une fois de plus ils ont prouvé que certains oiseaux supposés nocturnes voient clair le jour. Cette rencontre fort chaude a suscité des deux côtés, des cris semblables à des barrières de cimetièrre non graissées. Pour la circonstance il y eut du spécial. La salle fut décorée par l'artiste Gilles Ringuette. Banderolles au papier genre kleenex, pancartes, affiches de toutes sortes; rien ne manquait pour donner à la fête une atmosphère de gaieté. Le Conseil des Chevaliers n'a rien déboursé pour ces dépenses, le tout était défrayé par le Grand Béland. On croit même que "Filander" avait un cinq dollars prêt pour un enjeu, mais comme son chèque n'était pas échangeable dans toutes les banques, il ne fut pas couvert....

Ce n'est qu'à la dernière boule que fut décidé le sort de la partie. Le capitaine Fernand Deveault avait le dernier mot à dire, mais il ne l'a pas dit... assez fort. Le sort mêlé d'un peu de science... hem!... voulut donc que le club des "Blèmes" triomphe des "Rougeauds". C'est pour eux leur troisième victoire consécutive...

Etoiles de nuit qui brillez le jour... Salut...

DETAILS:

LES BLEMES

E. Béland	159	132	146	437
E. Ringuette	191	157	154	502
J. Duhaime	104	134	138	376
Lionel Landry	129	131	122	382
Albert Lessard	139	200	161	500
Total:	722	754	721	2197

LES ROUGEAUDS

Bruno Veillet	119	129	133	381
H. Donnelly	106	169	148	423
René Perron	114	134	123	371
Fernand Grenier	158	167	170	495
Fern. Deveault	189	178	159	526
Total:	686	777	733	2196

QUILLES CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Nous publions les détails des parties de Quilles disputées jeudi soir, le 9 décembre, entre les diverses équipes des Filles d'Isabelle, à la salle des Chevaliers de Colomb:

LES VOLTIGEUSES

Mme J. Langlois	52	52	104
Mme I. Gravel	56	59	115
Mlle M. Cloutier	56	32	88
Mme Gérard Lesage	56	51	107
Mme J. Bertrand	77	74	151
Mme L. Giguère	73	66	139
Total:	370	334	704

Mme Lucien Giguère, Capt.

ISABEAU

Mlle Mad. Béland	67	57	124
Mlle A. Desaulniers	34	34	68
Mme J.-B. Milot	44	71	115
Mlle Rollande Bareil	81	49	130
Mme Maurice Lemire	61	45	106
Mlle Annette Lemire	65	74	139
Total:	352	330	682

Mlle Annette Lemire, Capt.

LES BOUT EN TRAIN

Mlle Lucienne Rinfret	43	30	73
Mlle J. d'Arc Béclair	95	55	150
Mlle Yvette Morin	65	85	150
Mlle P. Pichette	35	35	70

Mme M. L'Heureux	40	40	80
Mlle Suzanne Paul	86	61	147
Total:	364	306	670

Mlle Suzanne Paul, Capt.

LES LOUISEVILLIENNES

Mme Varry	35	35	70
Mlle Gisèle Giguère	71	66	137
Mme H.-P. Milot	63	53	116
Mme C. Gagnon	59	88	147
Mme Wilfrid Lambert	43	55	98
Mme M. Julien	58	58	116
Total:	329	355	684

Mlle Pauline Cloutier, Capt.

Yamachiche

DERNIER HOMMAGE A M. NAPOLEON BELLEMARE:—

Lundi, le trois décembre, un nombre considérable d'étrangers sont venus se joindre à toute la population d'Yamachiche pour rendre un dernier hommage de sympathie et de reconnaissance à la mémoire de M. Napoléon Bellemare qui fut durant trente-neuf ans l'animateur et le soutien du chant sacré à l'église paroissiale tout en étant vingt-deux années durant le directeur de la philharmonie locale dont la maîtrise et le nombre des musiciens faisaient l'orgueil de tous.

Il avait, en outre, la direction d'un chœur mixte dont les chants étaient des plus appréciés lors des concerts profanes. Mais c'est surtout par son caractère de douceur constante allié à un merveilleux ensemble de qualité sociales qu'il a su attaché à son nom la ferveur amicale et la sympathie profonde de tout un petit peuple.

Humble comme tous ceux qui sont réellement grands, il s'est toujours éloigné de la renommée préférant se donner tout entier aux siens, à sa petite patrie dont ses ancêtres animèrent jadis le berceau.

Il s'était cependant fait de nombreux amis dans le monde musical trifluvien. C'est ainsi que plusieurs musiciens des Trois-Rivières, du Cap de la Madeleine et de Shawinigan prêtèrent leurs concours à la philharmonie locale qui précéda le convoi funèbre depuis la résidence mortuaire jusqu'à l'église en exécutant des marches funèbres. Monsieur René Gagnier, Directeur de l'Union musicale des Trois-Rivières, dirigeait les musiciens.

Après la levée du corps faite par M. le chanoine Elz. S. de Carufel, curé de la paroisse, la foule envahit l'église décorée de ses plus riches ornements de deuil. Dès que le corps eut été placé entre les cierges symboliques, quatre membres de la philharmonie: MM. Joseph et Achille Bellemare, Philippe Boucher et Roger Desaulniers vinrent se ranger au garde à vous pour attester de la fidélité de leur corps musical au chef disparu dont l'âme et le cœur étaient symbolisés dans son casque et son cornet disposés sur le cercueil.

Mgr A.-O. Comtois, des Trois-Rivières, officia au trône assisté de M. le chanoine Donat Baril, curé de Louiseville et de M. l'abbé Raoul Lamy, curé de St-Barnabé. M. le chanoine Joseph Duval agissait comme maître de cérémonie. L'office divin fut célébré par M. le chanoine Elz. S. de Carufel assisté de MM. les abbés Ernest Jacob, curé de la Baie de Shawinigan et Donat Livernoche, curé de St-Louis de France et cousin du défunt.

Au chœur on remarquait MM. les abbés Hercule Grenier des Trois-Rivières, Eugène Lamy, curé de Saint-Léon, Antonio Milot, curé de St-Thomas, Georges Biron de la Pointe du Lac, Rosemont Masson des Trois-Rivières, le R.P. Antoni Biron P.B. et M. l'abbé Louis Marchildon, vicaire de Louiseville, M. l'abbé Paul S. de Carufel, d'Yamachiche.

Les porteurs étaient MM. Onil Bellemare d'Yamachiche, Rolland Crête, de Pointe du Lac, Philippe

Bellemare, de Montréal, Gilles Bellemare, des Trois-Rivières, Gilles Gagnon, de Sainte-Marguerite et Rémi Desaulniers, d'Yamachiche, tous neveux du défunt.

La collecte fut faite par deux membres de la philharmonie: MM. Adjudant Boucher et Georges Proulx. Tous deux portaient l'uniforme et étaient accompagnés de deux pages du Collège.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse née Angéline Bellemare et en plus de ses proches mentionnés dans la conduite du deuil, ses petits enfants: Jeannine et Maurice Bellemare, Denise Bergeron, Alice, Rémi, André et René Bellemare et une cousine Mlle Sarah Lamy.

Le deuil était conduit par son fils: M. Elphège Bellemare; ses filles Mmes Antonio Bergeron (Claudia), Pierre Bellemare (Olivette) et Mlle Blanche Bellemare; sa belle-fille Mme Elphège Bellemare; ses gendres: MM. Antonio Bergeron et Pierre Bellemare des Trois-Rivières; ses petits enfants: Mlles Thérèse, Madeleine, Claire et Louise Bellemare et MM. Réal Bergeron et Jean Bellemare; ses frères: MM. Alphonse et Emile Bellemare; ses soeurs: Mmes Léon-P. Desaulniers (Agnès) et Roméo Gagnon (Albertine); ses belles-soeurs, Mmes Alphonse, Emile et Omer Bellemare; ses beaux-frères: MM. Roméo Gagnon et Léon-P. Desaulniers.

Ses neveux et nièces: M. et Mme Paul-Emile Bellemare, Mlles Jeanne et Lise Bellemare, Jeanne-Berthe et Rita Desaulniers, MM. Roger, Rolland et Roch Desaulniers, M. et Mme Robert Bellemare, M. et Mme Rémi Desaulniers, MM. Gilles, Rolland et Ernest Gagnon, MM. et Mmes Eddy Dugré et Rolland Crête, MM. Léo, Philippe Bellemare, M. et Mme Gilles Bellemare, M. Onil Bellemare, Mlles Marie-Stella et Yvette Bellemare.

Ses cousins et cousines: MM. Joseph Bellemare et Honoré Houle, Montréal, N. Chs-Edouard Milot, Pointe du Lac, M. Arthur Milot, Trois-Rivières, Mme Arthur Gosse, In. Manchester, MM. et Mmes Hervé Larocque des Trois-Rivières et Lucien Gauthier, Pointe du Lac, Mlle Hélène Gauthier, Pointe du Lac, M. et Mme Siméon Côté, Trois-Rivières, M. Aram Bellemare et Mme Rosaire Lachevrotière, Shawinigan, M. Edgar Bellemare, Shawinigan, Mlle Pellerin, St-Etienne, M. Léon Lamy, Louiseville, MM. Joseph M. Lamy, Joseph Rabouin, Ernest et Adrien Bellemare, Mme Vve Epiphane Rabouin, Mlles Alma et Emma Bellemare, M. et Mme Hormisdas Paquin, St-Léon, M. et Mme Nestor Livernoche, Maskinongé, Mme Philorum Livernoche, St-Cuthbert, M. Arthur H. Lacerte, MM. et Mmes Dionis, Aimé et Joseph Desaulnier, M. et Mme Adélaïde Bellemare, M. Antonio et Mlle Ernestine Bellemare, MM. Raymond et Jules Bellemare, M. et Mme Bruno Desaulniers, MM. et Mmes Ernestas Boucher, Trois-Rivières, Maurice Desaulniers et Arthur D. Bellemare, MM. Robert, Léo-Paul et Mlle Thérèse Bellemare, MM. et Mmes Evrard Bellemare et Antonio Gélinas, Mlles Cécile et Lucille Bellemare, M. Dionis Girardin, M. Emile Girardin, Principal de l'École Olier, Montréal, MM. et Mmes Léon Girardin, Maurice Proulx, Majorique Lamy, Charles-E. Girardin, Joseph, Achille et Marcel Bellemare, Mlles Marie-Jeanne et Rosanne Bellemare, Mme Omer Bellemare, M. et Mme Joseph Bellemare, M. Hervé Bellemare, M. Raymond et Mlle Marielle Milot, M. et Mme Hyacinthe Trahan, Mlle Marie Bellemare, Trois-Rivières, M. et Mme Félix Lacerte.

Salon "Georgette" Mlle Georgette Bérard Maskinongé.

Joseph Mercier ARCHAM... prix très modérés

Joseph Mercier ARCHAM... prix très modérés

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92 C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE
COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A MASKINONGE — A VOTRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

TEL. 18

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

Téléphone: LAncaster 1788
Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m.

Dr A.-D. MILOT

B.A., — L.D.S., — D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE

367 Blvd St-Joseph Est
Entrez et sonnez Montréal.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général
Epicierie et peinture
Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balangées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

St-Barthélemi, Qué.

TEL. SEUL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Agent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

ST-EURVILLE, P. Q.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste
Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

SALON DE COIFFURE "Georgette"

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électro-fer à vos appartements, veuillez appeler.

Salon "GEORGETTE" Mlle Georgette Bérard Maskinongé.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS (y compris le dimanche)

Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Riv. à Pierre 3.28 p.m.

LUNDI: Pour Montréal 2.56 p.m.
MARDI: Pour Québec 12.01 p.m.
MERCREDI: Pour Montréal 2.56 p.m.
JEUDI: Pour Québec 12.01 p.m.
VENDREDI: Pour Montréal 2.56 p.m.
SAMEDI: Pour Québec 12.01 p.m.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé (Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-cendre seulement) 2.41 a.m.
Pour Montréal 3.54 a.m.
Pour Montréal 6.48 p.m.
Pour Québec 6.48 p.m.
Pour Montréal 10.09 a.m.
Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement: Pour Québec 3.01 p.m.

La Cie de Quincallerie

LE LANGER

437 est. Avenue Mont-Royal, MONTREAL

Ferronnerie de construction
Articles de Sport — Outillage
Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de marbre.

Sous l'abandon avec em...

roisse St-Marc de Shawinigan en visite dans sa famille.

M. et Mme Lionel Bastien, Mlle Annette Bastien et MM. Gaetan et Gérald Bastien à Maskinongé chez M. et Mme Donatien Caron.

Mlle Laure Béland est de retour d'un séjour de quelques jours passés chez M. et Mme Léo Paillé à Trois-Rivières.

MM. et Mmes Ephrem Fréchette, Lionel Bastien et Hormidas Paquin, ainsi que M. Rodolphe Ferron à Yamachiche, pour assister aux funérailles de M. Napoléon Bellemare.

M. et Mme Josaphat Paquin et leur fille Mlle Jeannette Paquin dernièrement à Trois-Rivières.

M. Paul-Emile Lefebvre rendait visite à sa femme actuellement à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

M. et Mme Oscar Boulay et M. et Mme Armand Bastien à Ste-Ursule dimanche.

Mlle Fleurette Paquin de St-Léon, accompagnée de son ami M. Wellie Leblanc de Ste-Angèle de Prémont, à Louiseville dernièrement.

St-Viateur

Samedi soir, avait lieu la raffle d'un cent piastres, au profit de l'église St-Viateur. Le tirage s'est effectué de la manière suivante. On

plaça sur une table, une boîte où étaient renfermés tous les billets vendus, puis on tira d'abord 10 noms. Voici les élus: Julien Gladu, Ile St-Ignace; Honoré Ladouceur, St-Justin; Siméon Pauzé, L'Assomption; Wellie Sourdif, St-Liguori; Noella Bastien, Maskinongé; Marguerite Drainville, St-Cuthbert; Joseph Ayotte, St-Barthélemi; Odilon Duval, Député de Montcalm; Rodolphe Bérard, St-Bathélemi; Agapit Laurendeau, Maskinongé.

Des 10 noms déposés dans une boîte on en tira 3. Voici les élus pour la seconde fois: Julien Gladu, Marguerite Drainville, Honoré Ladouceur.

Des 3 noms, on tira l'élu du cent piastres et ce fut Julien Gladu, de l'Ile St-Ignace, jeune homme âgé de 17 ans, d'une très bonne conduite, fils d'Henri Gladu, cultivateur. Félicitations à l'heureux gagnant.

Monsieur le curé Robert, de la paroisse St-Viateur remercie bien cordialement d'abord le généreux donateur du cent piastres, un ami de la paroisse, qui habite Montréal, puis toutes les personnes qui ont encouragé cette raffle soit en achetant ou en vendant des billets.

Une grand'messe sera chantée samedi matin le 18 décembre, aux intentions de toutes les personnes qui ont encouragé l'oeuvre de charité

Un cordial merci à tous.

M. Robert, curé,
St-Viateur, Co. Berthier.

Vraiment...

On perd bien du temps à vouloir se faire aimer d'une femme quand il suffirait de lui faire croire qu'elle vous aime...

* * *

Les bracelets pour chemises sont devenus introuvables, faute de ce satané caoutchouc. Les pilotes de guerre se font un foulard d'un bas de leur blonde. Il faudra nous résigner à porter, comme bracelets, ses jarrettières. Honni soit qui mal y pense...

* * *

Le fameux Col. McCormick, le mange-Britanniques qui a tant fait pour nuire à l'effort de guerre allié, s'est fourré dans la tête, comme dernière lubie, de monter à l'univers la possibilité de fabriquer des pneus, économiquement, avec de l'alcool de bois comme celui tiré en sous-produit, de ses usines de papier de Thorold Ont., et de Baie Comeau, P.Q. A prix d'or, les chimistes de McCormick sont parvenus à fabriquer de ces pneus pour un camion de propagande que le propriétaire du "Chicago Tribune" promène, à grande vitesse, par tout le pays. Il a déjà abattu 17,000 milles, soit pour huit carnets A-A de rationnement! Qu'il grignote de l'Anglais ou brûle la route, le bouillant Colonel vise avant tout à l'épate, à faire sensation, avec un bagoût, qui lui manque rarement, d'annonceur de cirque. Il s'est donc donné les gants de faire écarquiller les yeux de nos bons Canadiens avec ses pneus ersatz. Son succès sera probablement mince si l'on songe au scepticisme que l'automobiliste professe déjà quant à la valeur du caoutchouc synthétique. Mais le parrain de Lindbergh ne sera pas déçu pour si peu. Il aura réussi à faire du bruit, sa journée ne sera pas perdue. Little man, you had a busy day...

* * *

Le C.C.F. n'a encore apporté aucune réponse satisfaisante à "L'Action Catholique" qui écrivait, ces jours derniers, dans un premier-Québec, qu'elle refuserait toute publicité au C.C.F. tant que celui-ci ne fournira pas les éclaircissements nécessaires sur ses intentions de former un Etat socialiste. "L'Eglise condamne le socialisme", a fait tout

simplement remarquer le journal québécois qui a l'autorité que l'on sait pour interpréter la doctrine catholique. A cette interrogation, M. Coldwell s'est contenté de répliquer que les principes récéfistes restent les mêmes au Québec qu'en Saskatchewan. En d'autres termes, mais plus clairement, le chef de la C.C.F. aurait pu préciser que lorsque viendra "le grand soir" décrit par son collègue Winch, le Québec ne bénéficiera pas de traitement préférentiel, que dans la révolution proposée par M. Winch, notre province devra encaisser sa juste part de coups de matraque et de coups de feu...

* * *

S'il faut dénoncer, d'une part, l'embarquée qu'on semble vouloir prendre dans le fossé du socialisme d'Etat, il faut reconnaître, d'autre part, la sagesse de nos gouvernants quand ils s'appliquent à faire réduire, par la Régie, certains taux chargés aux usagers de l'électricité. Car nous avons toujours soutenu, en effet, que le gouvernement n'a pas à s'embarquer dans la galère de l'étatisme lorsqu'il a sous la main, par sa Régie, l'outil parfaitement capable d'appliquer aux barèmes des compagnies telles corrections demandées par le bien populaire. Avec sa Régie de l'électricité mise vraiment à l'oeuvre, pourquoi le gouverne-

ment, que diable, se ferait-il marchand d'électricité?

D'ailleurs, ce travail de la Régie, intéressantes, voire étonnantes, entre autres, le fait que l'électricité, en masse, a été vendue à meilleur marché au Québec qu'en Ontario alors qu'on croit le contraire en bien des milieux. Ce que l'Hydro ontarienne a vendu à très bon marché, pour plaire au vote populaire, c'est le petit débit acheté par l'usager domestique. Il est arrivé alors que cette électricité a été vendue réellement en bas du coût de production, un exemple que les compagnies privées du Québec ne pouvaient suivre, guidées qu'elles étaient par des principes d'affaires au lieu de par des considérations électorales. Mais, même en dépit de ces conditions, la différence entre les taux à l'usager domestique d'Ontario et ceux à l'usager québécois aurait tout probablement disparu si les compagnies du Québec avaient bénéficié de la même exemption fiscale qu'accordée à l'Hydro. Les compagnies sont frappées, dans notre province, de \$15 millions de taxes, bon an, mal an. Proportionnellement, l'Hydro, si on la grevait du même fise, devrait se saigner annuellement de \$25 millions. Actuellement, ces \$25 millions, elle les garde en poche pour jouer, avec ses barèmes, au grand seigneur généreux... Jolie fera constater des choses in-

Dr Paul Gervais

RAYONS - X

BERTHIERVILLE

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 19, 20

"LEGION D'HONNEUR"

Avec Marie Bell, Charles Vand.

"TANK YOUR LUCKY STARS"

Avec Humphrey Bogart, Eddie Cantor, Betty Davis.
"ACTUALITES"

MARDI, MERCREDI, 21 — 22.

"FLIGHT FOR FREEDOM"

Avec Roselind Russell, Fred MacMurray.

"YANKS ARE COMING"

Avec Henry King et son orchestre.
"COMEDIE"

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI: 23 — 24 — 25

Film en couleur:

"HAPPY GO LUCKY"

Avec Dick Powell, Mary Martin, Rudy Vallée.

"GARGOUSSE"

Avec Bach, JeanneFusier-Gir
NOUVELLES

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c.

**Bébé Soulagé
De Son Rhume
Pendant Qu'il
Dort**

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITEE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLOMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

Pharmacie — Librairie

PHOTOGRAPHIE

Journaux et restaurant

LA PHARMACIE BERTHIER

55 RUE de FRONTENAC
(près du manoir)

TEL. 70

Berthierville.

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

de
l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A. M. à 7 hres P. M.)

4 est, rue Notre-Dame,

63, rue de Frontenac,

Montréal, PL. 8112

Berthierville. Tél.: 55